

ÉDITORIAL

Le Covid-19 à Charbonnières-les-Bains

Comme tous les villages et les villes de France Charbonnières-les-Bains a enduré 55 jours de confinement total à cause de la terrible pandémie. Nous venons d'apprendre que le jury du MUCEM de Marseille, chargé d'une mission nationale de recueil des souvenirs « Vivre au temps du confinement », a retenu notre proposition d'un reportage de 120 clichés sur notre village confiné.

Un jour, plus tard, comme ceux qui ont connu la Grande Guerre, ou l'occupation 39-45, ou les événements de Mai 68... celles et ceux qui ont subi cette situation inédite pourront dire « Moi aussi j'ai vécu cette drôle de guerre contre un ennemi invisible... ». Profitant du confinement, quelques uns d'entre nous, en télétravail, ont réalisé le Hors-série consacré à Maurice Baud (1917-2009) sorti fin juin. Cela nous encourage à poursuivre activement nos recherches sur d'autres personnages témoins de l'histoire de notre village: le Dr Antoine Girard, Bernard Paday, Michel Kaszowski, Michel Lorrain, Robert Perrier, les anciens commerçants... pour les publier dans les prochains mois.

Quand notre patrimoine architectural fout le camp...

Dans notre précédente Gazette nous avons largement commenté et illustré la prouesse technique du déplacement en 1956 de l'actuelle Maison de la Presse. Nous en avons profité pour appeler de nos vœux pour que ce bâtiment soit préservé comme un témoin remarquable de son époque.

Fin juin les charbonnois ont assisté impuissants à la démolition d'un autre bâtiment original du centre, le Riviera, un



CHARBONNIÈRES-LES-BAINS (Rhône) - Hôtel de la Riviera

Hôtel-Restaurant des années 30 devenu un commerce d'alimentation. Son architecture typiquement Art-Déco va manquer dans ce bourg thermal qui perd peu à peu son caractère original sous la pression des promoteurs. Il est fort dommage que le nouveau projet d'immeuble ne s'inspire pas de cette mémoire !

Notre association aspire, à être associée, à l'avenir, comme dans de nombreuses communes, par la municipalité, à l'évolution du patrimoine architectural ancien dans notre village comme ses statuts l'y autorisent.

Nous souhaitons à tous un agréable été, en restant toujours prudents.

Michel Calard, président

ET SI LES MURS PARLAIENT...

Le mystère des décors « French Riviera » enfin révélé...

Un de nos membres connaissait, par des anciens, l'existence des décorations murales de cet établissement édifié dans les années 30 et emprisonnées derrière les rayonnages des magasins d'alimentation qui lui ont succédé. Profitant de la démolition du bâtiment, il a eu la chance de découvrir et immortaliser les dernières décorations picturales de ce qui était un hôtel-restaurant-bar où on dansait occasionnellement (certains parlent d'un dancing). Le style « French Riviera » en vogue à l'époque correspond bien au style Art Déco du bâtiment.

La Riviera: Pourquoi un tel décor en pays lyonnais ? Nous tenterons une explication : le Casino de Charbonnières, acheté par Georges et André Bassinet en 1928, ouvrait d'Avril à Octobre. Pendant la saison hivernale, de nombreux croupiers exerçaient dans les casinos de Nice où les frères Bassinet avaient également des intérêts. Ultimes souvenirs, dérisoires certes, mais bien sympathiques.

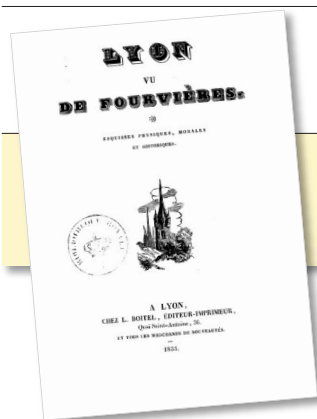
Au moins en conserverons nous une trace, si ténue soit elle...

Michel Calard



LYON VU DE FOURVIÈRES

ESQUISSES PHYSIQUES, MORALES ET HISTORIQUES – 1833

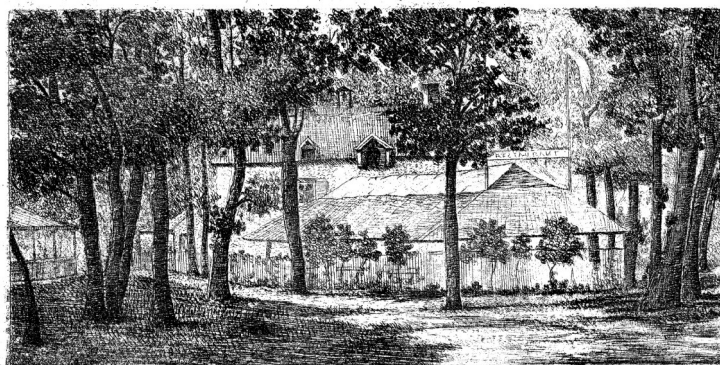


Suite de la Gazette N° 38

Dans le précédent numéro, nous avons laissé l'auteur en train de décrire les travers des dames venues prendre les eaux à Charbonnières, il continue son étude avec les hommes...

Un homme ? Ce qu'il est, quelle est sa maladie et surtout pour qui il vient. Malheur à la première femme à qui il parlera ; ce sera sûrement sa maîtresse . . Et des femmes malade,s ou laides, ou qui ont passé l'âge des amours sacrifieront sans pitié la réputation d'une plus jeune ou d'une plus belle !

L'autre salon de Charbonnières, plus vaste, plus grandiose, mieux ombragé, est le rond-point du bois de l'Etoile, où viennent aboutir huit grandes allées qui recèlent sur leurs côtés des retraites que l'amour semble avoir préparé exprès pour lui. C'est le salon du dimanche, le point de réunion des citadins qui ne viennent à Charbonnières que pour un jour. Là se forment les danses, quelquefois au son aigre d'un mauvais violon de campagne, le plus souvent aux accords d'une flûte d'amateur. Là, on oublie un peu à quel hôtel on appartient ; le besoin de plaisir et la disette de musiciens rapproche les sociétés ; on se confond, on se mêle, on se perd pour se retrouver, et le bois de l'Etoile a vu commencer et se dénouer plus d'un roman. C'est qu'il y a dans tous ces bois de Charbonnières quelque chose qui dispose à la tendresse, à l'amour. Ces grandes allées où le soleil ne pénètre pas, où le souffle d'une brise fraîche, où une jeune femme se surprend seule à rêver, un livre à la main, un livre dont elle recommence souvent la même page; ce château sur la montagne avec sa pièce d'eau sous les marronniers ou de beaux cygnes viennent jouer, puis ces labyrinthes aux formes si diverses, ce bois de pins aux mille oiseaux; cette rivière dérobée et partout sous le feuillage des frênes et des charmes; roc pittoresque sous lequel la rivière vient tomber tout entière blanchissante et avec fracas, pour courir ensuite au travers des roches et des arbres qui ont essayé d'envahir son domaine.



Estampe de Vibert - Le Bois de l'Etoile

Là, tout émeut doucement, tout charme, tout est mélancolique ; on rencontre dans les chemins des serpents⁽¹⁾ qui vous effraient, et bonheur à celui qui sera assez adroit ou assez prompt pour le tuer, il y aura bien des sourires, bien des regards, la reconnaissance attache les femmes.



LYON en 1850. — Les Eaux Minérales de Charbonnières

Aspect de la source à l'époque décrite par l'auteur, mais le bâtiment certes modeste méritait-il le titre d'« ignoble baraque » ?

les secrets de votre cœur qui, le soir, passe devant votre porte entr'ouverte, comme pour quêter un regard, un appel, qui couche sous le même toit, qu'on entend se promener dans sa chambre après qu'il vous a quitté en vous disant : je vais rêver de vous toute la nuit. Et je serai seul. Et vous aussi.

Avec tout cela être jeune, avoir un mari qui ne vient vous voir que tous les huit jours. Ou n'en n'avoir pas !

La suite dans votre prochaine Gazette

(1) Orthographe du texte original.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS STATION THERMALE EN 1927

Suite de la Gazette N°38

Devant ce résultat décevant la SATHÉL refusa d'investir les 20 MF qu'elle avait prévus dans l'Établissement Thermal d'autant plus que l'Etat a retiré sa participation aux travaux. La municipalité avait alors sérieusement envisagé de devenir partenaire économique pour participer efficacement au développement de l'activité thermique. Seule, elle dut se résigner à abandonner le projet de réactivation de l'exploitation thermique de la station.

L'activité thermique s'est donc arrêtée en 1992 mais Charbonnières conserve dans son titre « les -Bains », accordé par le président Félix Faure le 13 décembre 1897, et sa classification « Station thermique ».

Charbonnières-les-Bains, « Commune touristique »

Depuis la loi 2006-437 du 14 avril 2006, tous les labels « tourisme », « plaisance », « thermal »... sont caduques pour être remplacés par de nouvelles classifications : « Commune touristique », le premier niveau, puis « Station Classée de tourisme », le niveau supérieur.



« À l'avenir, pourront être classées stations touristiques les communes touristiques qui mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique tendant, d'une part, à assurer la fréquentation pluriannuelle de leurs territoires, d'autre part, à mettre en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles mobilisent en matière de créations et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives. Le second alinéa de la nouvelle rédaction de l'article L. 134-3 limite la possibilité d'être classé station de tourisme aux seuls groupements de communes ou fractions de groupements de communes constituant un territoire d'un seul tenant et sans enclave dont le territoire est équipé pour la pratique des sports d'hiver et d'alpinisme ».

Le Grand-Lyon, devenu Métropole de Lyon, a repris la compétence Tourisme de toutes les communes, depuis le 1^{er} janvier 2010.

Par cette réforme, au 1^{er} janvier 2014, notre commune a perdu son label et les avantages fiscaux attachés. Mais, le décret transformant les deux communes en « Station thermique intercommunale hydrominérale Charbonnières-les-Bains - La Tour de Salvagny » a reporté le délai au 1^{er} janvier 2018.

Pour bénéficier du premier échelon, « Commune touristique », la commune a déposé un premier dossier en août 2012 répondant à des critères particulièrement sévères. Le premier d'entre eux, celui de notre capacité d'accueil en hôtellerie, gîtes et résidences secondaires, est conforme aux critères exigés. Le second consiste en la démonstration de notre attractivité touristique grâce à un certain nombre d'animations ou d'équipements susceptibles d'attirer des visiteurs extérieurs. D'une part il y était cité plusieurs grandes manifestations emblématiques et certains sites connus : « Le Charbo », l'Open de Tennis de la ville de Charbonnières, la saison culturelle, les concerts d'orgue, Le Domaine le Lyon Vert, la piscine intercommunale... Le parcours historique au centre du village tout comme la réhabilitation des sentiers pédestres, contribuent à rendre notre commune agréable à visiter...

L'arrêté du 2 août 2013 accorde pour cinq ans la dénomination de « Commune Touristique » à Charbonnières-les-Bains.

Cette disposition ne présente pas d'avantage fiscal particulier mais celui d'être signalé dans les guides touristiques et par les plaques à l'entrée de la commune. Mais cette étape est indispensable pour prétendre à l'échelon suivant : Station Classée de Tourisme.

A la fin du mandat de Maurice Fleury (2006-2014) un dossier très complet fut préparé, comportant toutes les pièces requises y compris le projet d'alors sur le site de la Combe, le Centre de Santé-Bien-Être. Il a été validé de façon informelle par les services du Tourisme de la Préfecture. Par correction à l'égard de la nouvelle municipalité élue en mars 2014, l'équipe sortante a préféré lui laisser le soin de la transmettre officiellement à la Préfecture.

Autorisation a été donnée au maire par le Conseil Municipal de déposer officiellement la demande de classement en mars 2018.

Depuis aucune nouvelle officielle n'a été donnée sur la suite réservée à ce dossier. Les Charbonnois n'ont reçu aucune information.

Michel Calard

(2) Gravure extraite de « Vieilles Chroniques de Lyon » d'Albert Champdor



Une carrière de pierre autrefois.

Dans la Gazette de Cadichon n°38 Hors-série de juin 2020, nous avons largement évoqué les nombreux souvenirs de Maurice Baud sur sa vie de transporteur en tous genres. Dans le présent chapitre nous révélons à la fois l'existence autrefois d'une carrière de pierre à Charbonnières racontée par Maurice mais également, grâce à des clichés inédits offerts par notre adhérente Elyane Andronnet-Goux, que nous remercions bien sincèrement. Nous l'illustrons par la construction de la gare des Flachères et du viaduc monumental auxquelles son grand père a participé.

Sur le chemin d'Ecully, en dessous du passage à niveau, à droite en descendant, une carrière a été exploitée sur un terrain appartenant à la famille Devaux. Cette carrière a servi à extraire et à façonner les pierres utilisées pour la construction du viaduc des Flachères, sur la ligne de chemin de fer qui relie Givors à Paray-le-Monial, inauguré en 1906.

Le Viaduc des Flachères depuis le ruisseau des Planches ➤



▲ *Les ouvriers travaillant à la construction*



◀ *La Halte des Flachères lors de sa construction et de nos jours, abandonnée en piteux état. Nous espérons que ce bâtiment sera préservé.*



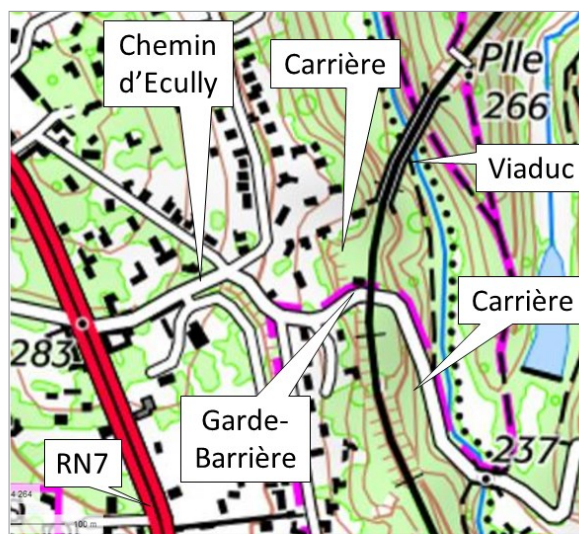
Panneau indicateur de la ligne



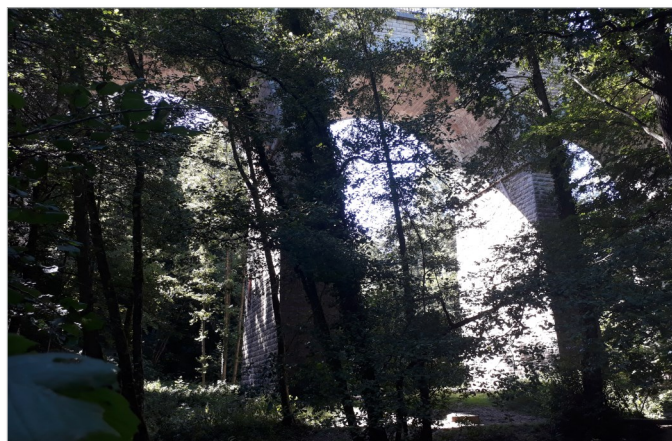
Vues originales prises par M. Andronnet montrant les ouvriers travaillant à la construction du viaduc et qui révèlent clairement la méthode utilisée pour le montage des voûtes. Une voie ferrée de chantier avait été aménagée pour le transport des matériaux, les wagonnets sont visibles.



La très jolie vue ci-contre montre la ligne, peu de temps après son achèvement, avec le viaduc terminé et la maison du garde-barrière habitée. On découvre aussi la carrière d'où a été tirée la pierre nécessaire à la construction.



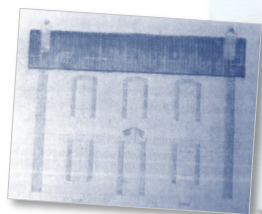
De nos jours, on peut voir quelquefois les pompiers ou des amateurs d'escalade venir s'entraîner à faire du rappel avec des cordes sur le viaduc qui est toujours en bon état, et sur lequel circulent les trains en direction de Lozanne.



La « Petite Gare »

En compensation de l'exploitation de leur carrière pour la construction de la ligne, les chemins de fer ont construit pour la famille Devaux une petite maison dans le même style que les maisons de gardes-barrières et les petites gares de la ligne, avec encadrement en briques rouges autour des fenêtres (maison de Mme Matray, petite fille Devaux, au 7, boulevard Beau Site). Pour accueillir la famille, la maison, de 30 m² au sol, fut agrandie d'une pièce supplémentaire au nord et d'un garage au sud. Modernisée, crépie, elle a perdu son caractère, mais a conservé son histoire.

Ci-contre une vue de la maison dans sa dernière configuration et avant qu'elle ne soit détruite en 2011 pour laisser la place à une nouvelle construction.



En médaillon, un dessin original daté de 1905, qui représente une vue de la façade. Ce croquis faisait probablement partie du dossier de construction. Et montre l'état d'origine, semblable aux bâtiments de gare de la ligne.

Peu banal, les nombreux Charbonnois au courant de l'origine de cette maison l'ont toujours appelée « la Petite Gare ».

Souvenirs transcrits par
Marie Pierrette et Pierre Paday



La série sur les rues de Charbonnières annoncée au N°38 de la Gazette commence avec ce premier article sur l'Avenue Jean Bergeron qui complète heureusement celui dédié aux Charbonnois illustres mais un peu oubliés de nos jours.

Sur la commune de Charbonnières-les-Bains :

- De : Avenue Lamartine
- À : Chemin de l'Alouette

Sur la commune de Tassin-la-Demi-Lune :

- De : Chemin de l'Alouette
- À : Rond point des Clarisses

Longueur totale : 1 700 m



Plaque d'origine



L'abbé Jean Bergeron (1854-1932)

Nous avons évoqué, dans notre précédent numéro, l'action menée par notre association auprès de la mairie pour apprendre au public qui était Jean Bergeron dont le nom a été attribué à l'une des principales voies d'accès à notre village. À notre demande, l'ajout du titre de « Curé de Charbonnières », ainsi que ses dates de naissance et de décès contribuera à régler notre dette morale envers cet ecclésiastique bienfaiteur de la commune.

L'abbé Jean Bergeron a succédé à l'abbé Berlier en novembre 1902 et assuré pendant 30 ans le plus long ministère de tous les prêtres qui ont eu la charge de la paroisse de Charbonnières depuis 1803, date de sa création. Rappelons qu'avant cette date, l'église de Charbonnières était « succursale » de Saint Claude de Tassin et que l'abbé Louis Rougeat de Marsonnat qui exerça son sacerdoce dans notre église de 1740 à 1797 était en fait curé de Tassin.

L'avenue

Depuis l'origine, l'accès à Charbonnières en provenance de Lyon se faisait par la route de Paris et les rues Benoit Bennier et Alexis Brevet pour accéder au bourg historique puis au quartier des Eaux, par la Grande Rue des Eaux devenue l'avenue Lamartine et l'avenue du Général de Gaulle.

Nous avons tracé sur le plan cadastral de 1824 ci-contre, en rouge le trajet d'accès au village et en bleu celui du ruisseau. L'avenue Jean Bergeron n'existe pas.

Il fallut attendre octobre 1920 pour que le maire Alexis Brevet, relançant le projet, vieux de plus de 40 ans, de création d'une route dite « Boulevard de la vallée », en expose les avantages au conseil municipal :

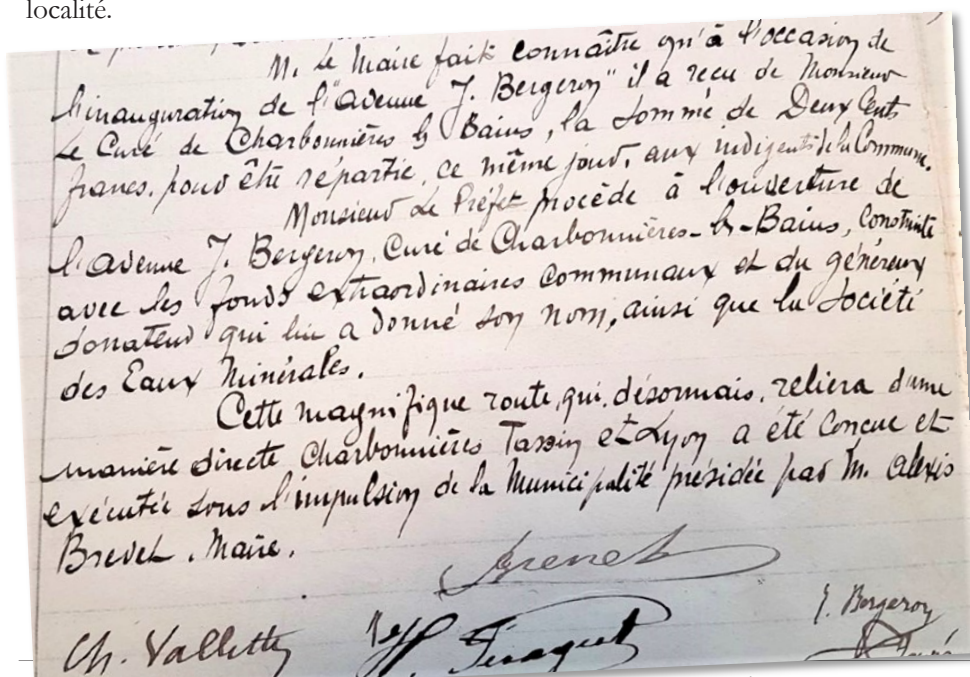
« Cette route constituerait une amélioration d'une réelle importance pour la prospérité de la commune. Placée dans un cadre de verdure, le long d'un ruisseau dans un site remarquable, elle attirerait de plus en plus de touristes et d'étrangers dans la localité.



Cette voie permettrait l'établissement d'une ligne de tramway desservant les Eaux, le Bourg et la partie ouest de la commune ».

Ce projet est rendu possible en partie grâce à des souscriptions volontaires en terrains et en argent offertes.

À la séance du 14 mars 1922, la question de son financement revient. Le budget étant de 600.000 frs, la commune disposant de 320.000 frs, celle de Tassin participant symboliquement pour sa part, le solde de 278.000 frs serait assuré par la redevance sur le produit des jeux du Casino et par souscription publique à laquelle l'abbé Bergeron participe pour 100.000 francs. Il vendit plusieurs de ses tableaux familiaux pour rassembler cette somme.





LES RUES DE CHARBONNIÈRES



Après l'adoption du projet par le Conseil Municipal, le débat s'engage sur la dénomination à donner à cette nouvelle route qui pour le moment est encore appelée "route de la Vallée". Le maire explique aux conseillers que la souscription de 100.000 frs consentie par l'Abbé Bergeron implique comme condition que le boulevard à ouvrir porte à perpétuité la dénomination « Avenue Jean Bergeron, Curé de Charbonnières », dénomination approuvée à l'unanimité.

L'avenue Jean Bergeron- curé de Charbonnières a été inaugurée, en présence du préfet le 15 juin 1924.

*Discours d'Alexis Brevet ,
l'abbé Bergeron est au centre.* ➤



Aspect originel de l'avenue Bergeron. On remarque les arbres plantés de chaque côté pour assurer une ombre bienfaisante aux voyageurs. ▼



Les premiers véhicules à pétrole empruntent la toute nouvelle avenue Bergeron pas encore asphaltée. ➤



Plantons les arbres de la Victoire

Si nous plantons des « arbres de la victoire », comme nos pères ont planté des « arbres de la liberté ». L'idée, si séduisante, est si facile à réaliser ! Un jeune arbre, en pleine vigueur, se dresserait en un endroit choisi de nos cités et de nos villages : il grandirait sous les yeux des citadins et des villageois qui n'oublieraient jamais à quelle époque glorieuse il fut enraciné là. Symbole vivant et verdoyant de la victoire du Droit, il deviendrait plus tard une parure et son ombrage serait plus doux qu'un autre aux cœurs qui se souviennent... »

importe c'est que dès les débuts de l'ère pacifique verdolent ces arbres du souvenir. Au temps du bon roi Henri IV, Sully avait fait planter des arbres au bord des routes françaises et nous lui devons sans doute encore de vieux géants qu'on appelle des « entes ». Les « entes de la

L'Arbre de la Victoire

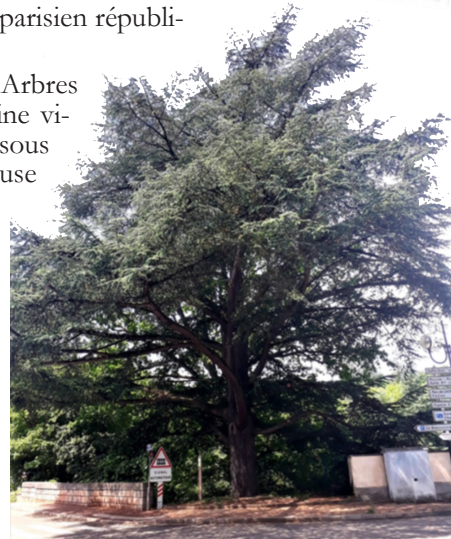
« Plantons partout les arbres de la Victoire » titrait le Petit Journal, célèbre quotidien parisien républicain et conservateur, le 21 novembre 1918.

« Si nous plantons des « Arbres de la Victoire » comme nos pères ont planté des « Arbres de la Liberté » ? L'idée si séduisante est si facile à réaliser. Un jeune arbre, en pleine vigueur, se dresserait en un endroit choisi de nos cités et de nos villages ; il grandirait sous les yeux des citadins et des villageois qui n'oublieraient jamais à quelle époque glorieuse il fut enraciné là. Symbole vivant et verdoyant de la victoire du Droit, il deviendrait plus tard une parure et son ombrage serait plus doux qu'un autre aux cœurs qui se souviennent... »

A l'instar de nombreuses communes de France, Charbonnières-les-Bains a profité de l'inauguration le 15 juin 1924 de l'avenue abbé Jean Bergeron - curé de Charbonnières pour planter un arbre de la Victoire à l'entrée de l'avenue éponyme, en bordure du pont de la Bressonnière.

La municipalité actuelle a créé un parcours « Sentier des Arbres Remarquables et Ornementaux » auquel il serait pertinent d'ajouter cet arbre symbolique presque centenaire parmi les 30 bornes thématiques.

Michel Calard





DES POIDS ET DES MESURES...

HISTOIRES DE BALANCES À CHARBONNIÈRES LES BAINS

Qui se souvient du Poids public ?

Il se trouvait devant le Café-Restaurant des Sports, avenue Lamartine, à l'angle du chemin du Barthélémy, et n'a disparu qu'après la guerre 39-45.

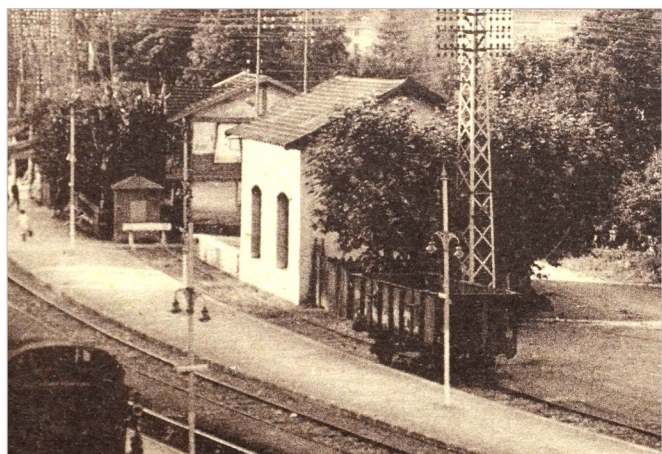
Le bâtiment du Café-Restaurant des sports existe encore mais a été converti en habitation

Le plateau du poids public est invisible mais on découvre, sur ces photos des années 1939-1940, un genre de coffre marqué « Poids Public » où était logé le mécanisme de pesée permettant de délivrer des tickets faisant foi du poids total du véhicule qu'on pesait d'abord à vide puis chargé ; il restait à faire la soustraction pour connaître le poids du chargement.



Les trois frères Darnand de la propriétaire devant le poids public

Chaque jour des wagons de marchandises chargés de charbon arrivaient en gare et devaient être déchargés dans les 48 heures. La gare de marchandises fermait à 18h30 aussi M. Couturier en possédait une clé pour pouvoir y accéder à toute heure. La gare de marchandises se trouvait derrière le Café-Buffer de la Gare. Pour éviter d'avoir à payer une indemnité de magasinage, il procédait au déchargement entre 10 heures à minuit. »



Le poids public à l'entrée du café

Extrait des écrits de Pierre et Marie Pierrette Paday :

« M. Couturier, au retour de la guerre en 1918, s'était installé marchand de charbon. Il était le gendre de Mme Levet qui tenait le Café des Sports avant la guerre de 14. Elle avait acheté le terrain du Marquis de Ponat et de Bobillier.



Etat actuel de l'ancien Café des Sports

◀ *Détail d'une carte postale ancienne montrant un wagon tombeau stationné sur la voie de garage, aboutissant au butoir qu'on distingue, devant la gare de marchandises de Charbonnières. Derrière on aperçoit le pignon du Café - Buffet de la Gare qui se trouvait approximativement à l'emplacement actuel du stationnement des taxis, au début de la Promenade de la Gare.*



Elyane et Daniel Goux Troisième génération de balanciers

Elyane Goux, notre adhérente, est une petite-fille Andronnet (cf. photographies page 4), une famille de jardiniers qui entretenait les parcs de plusieurs belles propriétés charbonnoises, et agriculteurs en polyculture, établie à Charbonnières-les-Bains au milieu du 19^e siècle, chemin d'Ecully. Née à Lyon, elle vient vivre à Charbonnières-les-Bains chez ses grands-parents à l'âge de 16 ans. Elle épouse Daniel Goux né à Charbonnières-les-Bains et qui a grandi chemin des Chalets.

Son grand-père Félix Goux a créé, dans les années 1890, au 3 rue de la Bombarde à Lyon 5^e, une activité de balancier-fabricant-réparateur et vente d'accessoires de pesage et de mesures.



Le magasin de la Rue de la Bombarde



Elyane et Daniel Goux montrant quelques belles pièces de leur collection de balances.

Parmi ses cinq enfants Pierre, père de Daniel, reprendra les activités avec un autre frère, Gabriel et une sœur, Marcelle.

Baignant dans l'univers des balances, Daniel et Elyane monteront en 1970 leur propre magasin rue Jean Carriés dans le cinquième arrondissement de Lyon. Mais les difficultés de stationnement dans le quartier Saint-Jean les ont conduits à quitter la ville pour poursuivre leur activité au

rez-de-chaussée de leur maison de Charbonnières, chemin du Baudy.

Elyane et Daniel se souviennent des va-et-vient des professionnels commerçants et industriels déposant et récupérant leurs balances pour la révision annuelle et réglage quand Daniel ne parcourait pas lui-même la région Rhône-Alpes pour effectuer les étalonnages sur place ou pour livrer des prêts de balances.



Ainsi des forains des marchés, superettes, dont Casino, Express; des industries dont Roussel-Uclaf (Sanofi) Chimiotecnica, Givaudan France constituaient leur fidèle clientèle, sous l'œil vigilant des inspecteurs des Poids et Mesures. Tandis

qu'Elyane gérait les rendez-vous, les prêts de matériel, les commandes de pièces détachées, les livraisons, la facturation jusqu'en 2000, année de leur retraite. Leurs deux garçons ont choisi d'autres voies.



Pèse-bébé de la maison Goux estampillé d'un blason de Lyon



AUX DERNIÈRES HEURES DU CONFINEMENT...



♥ *Merci* à nos livres
d'avoir patienté des
semaines ou des mois
pour enfin être lus ou relus
avec plaisir ;

♥ *Merci* aux films et émissions de
nous avoir rappelé que dans quelque
temps, nous pourrions à nouveau nous
réunir, nous embrasser et découvrir ou redécouvrir des hori-
zons plus ou moins lointains ;

♥ *Merci* à nos CD, à Deezer, Spotify ou autres playlists d'avoir
adouci certains moments de ce confinement inouï ;



♥ *Merci* à nos poubelles d'avoir ac-
cepté d'être si remplies, mais surtout
d'avoir été vidées si régulièrement
comme si de rien n'était ;

♥ *Merci* à nos dossiers parfois ou-
bliés d'avoir été triés, classés, voire
jetés ;

♥ *Merci* à nos photos numériques ou argentiques de nous avoir
rappelé la vie d'avant et d'avoir immortalisé ce moment inédit ;

♥ *Merci* à tous ces « petits trésors » retrouvés au fond de nos ar-
moires ou découverts sur nos écrans ;

♥ *Merci* à nos placards de s'être nettoyés, rangés et même vidés ;

♥ *Merci* à nos vieux vêtements de patienter dans un coin en atten-
dant de retrouver une deuxième vie dans « le monde d'après » ;

♥ *Merci* à tous ces « ça peut » qui finiront leur vie non plus au fond
ou dans un recoin de nos placards mais enfin dans une déchèterie ;

♥ *Merci* à nos jardins qui ont été bichonnés, binés, manucurés ou
tout simplement admirés dans leur transformation quotidienne ;

♥ *Merci* à toutes les fleurs (narcisses, muguet, roses, etc....) qui ont
remplacé au fil des
semaines l'absence
de nos fleuristes pré-
férés ;

♥ *Merci* à nos ma-
chines à coudre
d'être sorties ou res-
sorties pour la con-
fection de masques
par nos couturières
solidaires ;



♥ *Merci* à tous ces
petits travaux de bri-
colage, de peinture, de couture maintes fois repoussés qui nous ont
occupés les mains et l'esprit ;

♥ *Merci* aux Sudoku, Buzz, Takuzu, Kemaru, Fubuki, Matoku,
mots fléchés, mélangés ou croisés qui ont fait fonctionner nos neu-
rones ;

♥ *Merci* aux mots qui ont disparu de notre quotidien pendant ces
55 jours : gilets jaunes, grèves, manifestations, embouteillages, ter-
rorisme ;

♥ *Merci* aux recettes de cuisine qui nous ont fait prendre 2,5 kg en
moyenne (c'était bien la peine de se ruier sur les pâtes !) ;

♥ *Merci* au téléphone, à l'e-mail, aux e-apéros, à Whatsapp, Zoom,



Skype, Face Time etc.... de nous avoir permis de rester en contact,
voire de nous rapprocher de nos familles et amis ;

♥ *Merci* à toutes les bibliothèques qui ont servi de décor de fond à
toutes les visioconférences professionnelles ;

♥ *Merci* aux dessins, photos, blagues et autres vidéos qui ont circu-
lé et provoqué sourires, rires ou émotions, prouvant que le virus
n'altérerait pas la créativité ;

♥ *Merci* au chocolat pour avoir apporté « un peu de douceur dans
un monde de brutes » ;

♥ *Merci* à nos vélos d'ap-
partement, tapis de sol et
autres accessoires qui ne
nous ont jamais autant vus
et qui nous ont empêchés
de prendre du poids ;



♥ *Merci* à nos fenêtres,
balcons ou terrasses qui
ont entendu tous les soirs
à 20h nos applaudissements, nos chansons,
nos « concerts » ou autres façons de remercier tous les soignants ;

♥ *Merci* aux chiens de la race « Alibi » qui ont permis nombre de
promenades aux alentours de nos domiciles ;

♥ *Merci* aux oiseaux d'avoir brisé le silence ;

♥ *Merci* à nos machines à laver le linge, lave-vaisselle, et autres ap-
pareils électroménagers d'avoir tourné plus qu'à l'accoutumée sans
tomber en panne (ce n'était pas le moment !) ;

♥ *Merci* (ou pas) à nos cheveux de s'être mis en (ordre de) bataille
et aux barrettes, bandeaux, serre-têtes, foulards ou chapeaux qui
nous ont bien aidé(e)s ;

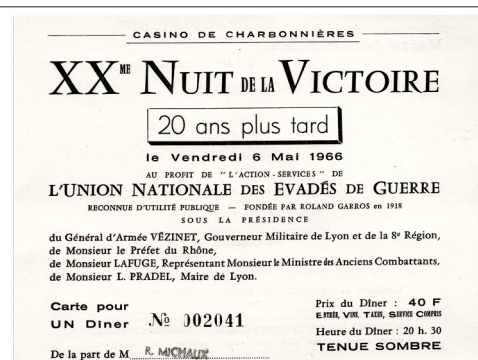
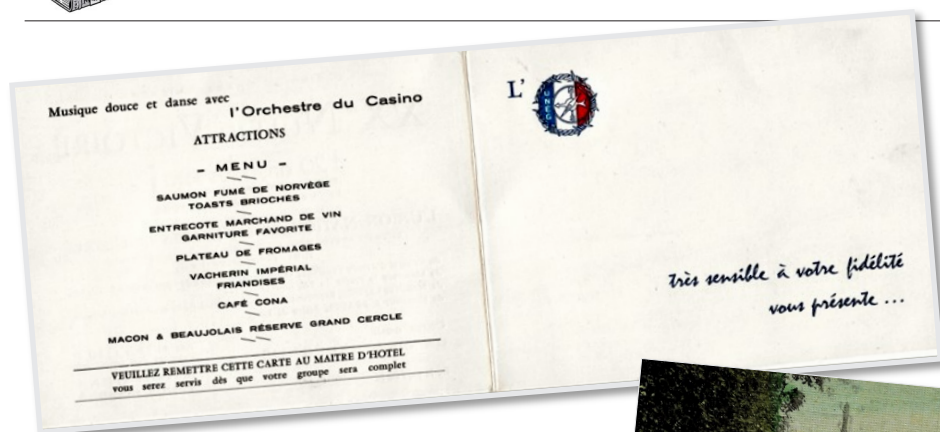
♥ *Merci* au soleil de nous avoir octroyé ses rayons, au ciel de nous
avoir offert sa pureté et à la nature son évolution printanière....

Danièle Finance – Charbonnoise confinée
du 17 mars au 11 mai 2020 à Charbonnières-les-Bains





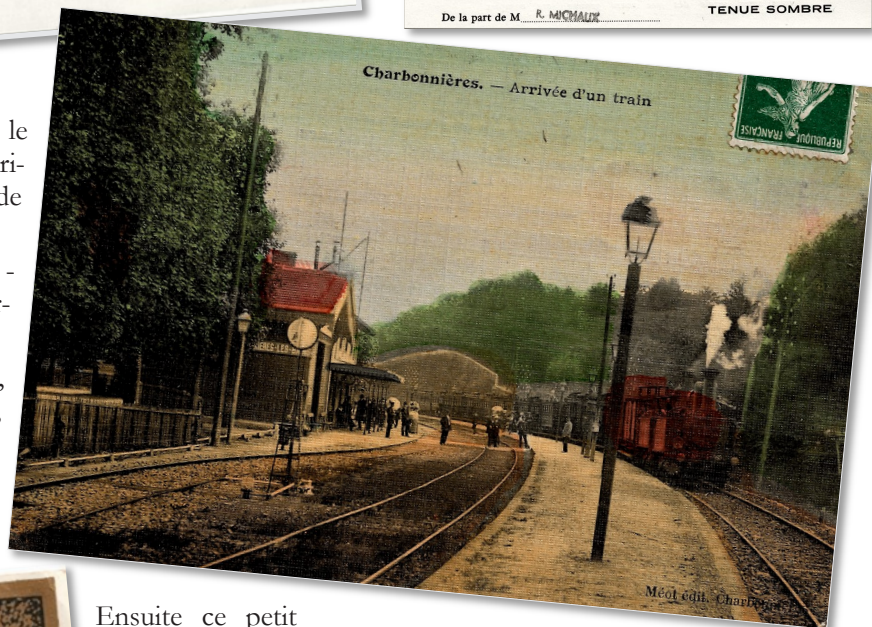
DONS & ACQUISITIONS



Nous avons encore réalisé ce trimestre, malgré le confinement, une belle moisson de « Petit Patri-moine » témoin du passé plus ou moins récent de notre village.

Tout d'abord cette invitation - avec son carton - à la XX^e nuit de la Victoire au Casino de Charbonnières datant de 1966.

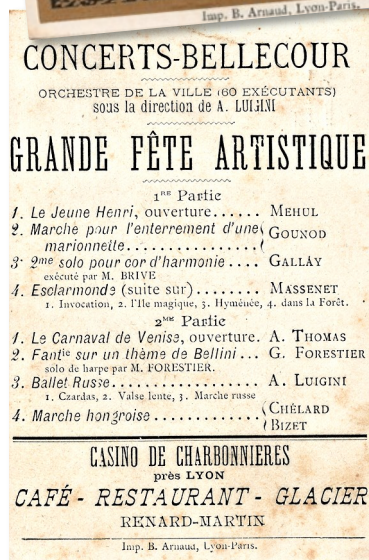
Puis cette belle carte postale ancienne, colorisée, représentant la gare. Un sujet vu et revu mais, cette fois, la prise de vue est particulière car la photographie a été prise en regardant vers Lyon, soit en sens inverse de toutes les autres, nous offrant ainsi une vision de la gare incon-nue à ce jour.



Ensuite ce petit chromo d'amoureux et ombre chinoise marqué du Casi-no de Charbonnières avec, au verso, le programme des concerts donnés à l'occasion de la Grande Fête Artistique de 1896. On y relève le nom de Luigini, célèbre chef d'orchestre Lyonnais qui a exercé à au Grand Théâtre (Opéra de Lyon) jusqu'en 1897, date à laquelle il prend la direction de l'or-chestre de l'Opéra Comique de Paris. Le nom d'Alexandre Luigini a été donné à une rue située à l'arrière de l'Opéra de Lyon.

Nous présentons la cuiller marquée « CC » de Maurice Baud, don de sa fille Mme Baud-Richard, et qui provient de la vaisselle du Casino de Char-

bonnières dans les circonstances décrites dans le N° 38-bis - Hors série de la Gazette que vous avez récemment reçue. Cette cuiller ira compléter la collec-tion de vaisselle du Casino dont nous possédons maintenant plusieurs pièces représentatives.



Et pour finir, cette autre carte postale/ publicité présentant l'équipe complète du restaurant « Le Do-maine des Pins ». La brigade était alors dirigée par le chef Hubert Coupanec.

Cet établissement était situé chemin des Verrières .



- **10 au 23 Août - Fermeture des locaux** par la municipalité.
- **Jeudi 3 septembre - Sortie : « À la découverte de l'art roman de l'an mil à la Révolution »** Promenade en Bourgogne médiévale du sud (Lancharre - Chapaize Saône-et-Loire) - cf fiche d'inscription ci-jointe ou contacter Françoise Cozette au 06 52 67 55 15.
- **Samedi 5 septembre : Forum des Associations** - Salle Sainte Luce de 10h à 16h.
- **Samedi 3 octobre : « 6° Portes Ouvertes du CHA-GRH »** - Espace MC Reverchon de 10h à 12h30.

INFORMATIONS DIVERSES

Conseil d'Administration le 10 juillet 2020

Dégagé de toutes obligations publiques, Michel Calard a accepté de reprendre la présidence de notre association. Jacques Romestan prend la charge de Trésorier et Jean Darnand celle de Trésorier-adjoint chargé des adhésions. Nous remercions Gilbert Cros qui a assuré la présidence pendant quelques mois. Il est nommé vice-président.



Permanences

Les permanences ont repris en tenant compte des prescriptions sanitaires. Il en est de même pour la plupart de nos activités, dont l'entraide généalogique aux jours et heures habituels.

Bibliothèque

Ci-dessous, la suite de la liste de nos ouvrages. Ils sont disponibles en prêt ou en consultation sur place.

N°	Titre	Auteur(s)	Editeur	Lieu d'édition	Date d'édition
151	FOURVIERE-UNE HISTOIRE	Nuits de FOURVIERE	Groupe Le Progrès	Lyon	2015
152	100 ans d'Histoire TARARE au 20ème siècle	Ville de Tarare	Ville de Tarare	Tarare	2007
153	Patrimoine funéraire EST-LYONNAIS	La Fédération du Patrimoine de l'Est Lyonnais			
154	La TOUR de SALVAGNY Visite à nos disparus	Histoire et Patrimoine Tourellois	Histoire et Patrimoine Tourellois	La Tour de Salvagny	2018
155	La Lyonnaise - 5 siècles de danse	BATIER (Louis Georges)		Lyon	1969 ?
156	Histoires Criminelles du Lyonnais	RICHE (Daniel et Agnes)	Presses de la Renaissance	Malesherbes	1980
157	Journal d'un Notable Lyonnais	ISAAC (Auguste)	BGA Permezel	Lyon	2002
158	BAD ABBACH	KRAUSS (Alfons)	PH.C.W.Schmidt		
159	Tourisme et Vacances	PICARD Le DOUX (Jean)	A l'Etoile		1948
160	Tourisme France-ARTS-INDUSTRIE et COMMERCE n°6	REYMOND (Suzanne)			

Mail : contact@charbonnieres-historique.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Françoise COZETTE : 06.52.67.55.15

Jacques ROMESTAN : 06.31.70.70.49

Jean DARNAND : 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h square les Érables.



Charbonnières historique
www.charbonnieres-histoire.fr (en construction)

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisations au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu)

Crédits photos pour cette gazette:

Coll. CHA-GRH, E. & D. Goux, M. Calard, J. Darnand, L. Thinière, P. Paday, IGN-Géoportail, Archives Départementales, BNF-Gallica.



Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques - Siège: Le Beaulieu 69260 Charbonnières-les-Bains

Association loi 1901 créée en 2001 - Directeur de la publication: M. Calard - N° ISSN: 2255-5700 - Prix: 1.50 €

